

Réf : FOR-00805

Durée : 1 jour - 7 heures

Prix : 245 euros

Effectif : 12 stagiaires

Étiqueter votre production alimentaire, comment faire

OBJECTIF DE LA FORMATION

Connaître et maîtriser la réglementation de l'étiquetage
Règlement UE
Pour aller plus loin avec la formation : **Plan de maîtrise sanitaire**

PRÉREQUIS

- Pratiquer la vente de denrées alimentaires pré-emballées ou non

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Connaître les obligations générales liées à l'alimentaire
- Connaître la réglementation liée à l'**étiquetage des denrées alimentaires**
- Règlement INCO 1169-2011 et autres textes juridiques
- Comprendre et apprendre les mentions d'étiquetage
- Mettre en application les connaissances théoriques acquises

MODALITÉS PÉDAGOGIQUE

- Formation en présentiel avec utilisation des moyens et/ou outils : étude de cas, QCM, quizz, jeux de rôle, travaux pratiques, vidéo

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE VALIDATION

- Attestation de suivi de formation et évaluation des acquis délivrées à l'issue de la formation

PUBLIC

- Porteur de projet / créateur
- Chef d'entreprise
- Conjoint et collaborateur du chef d'entreprise
- Demandeur d'emploi
- Salarié

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Formateur(s) formatrice(s) spécialisés
- Laboratoires agréés

MOYENS TECHNIQUES

Salles de formation et ateliers techniques équipés en multimédia

Lieux des formations :

- NIMES : 904 avenue Maréchal Juin
30908 Nîmes Cedex 2 – 04 66 62 80 00
- ALES : 75 impasse des Palmiers, PIST
Oasis, 30100 Alès – 04.66.62.80.00

N° de déclaration d'activité :
76311030031

Numéro Siren : 130 027 931 00109

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. En fonction des formations et selon la situation de handicap, les parcours peuvent être aménagés sur demande auprès du référent handicap :
Isabelle HERVAGULT : 04 66 62 80 60
isabelle.hervagault@cma-gard.fr

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'organisme de formation se réserve le droit de reporter la formation si les conditions pédagogiques n'étaient pas réunies. Il s'engage à vous en informer dans un délai de cinq jours avant le démarrage de la formation.
Conditions générales de vente.
Entrée en formation de 1 à 20 jours avant le démarrage s'il y a une prise en charge par un organisme financeur.
(Nous contacter pour toute information complémentaire).

INSCRIPTION ET INFORMATIONS

Possibilité de prise en charge partielle ou totale en fonction de votre statut.
Pour toutes informations sur nos



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**
OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE

GARD

Avec
le réseau des , d'Occitanie
l'Artisanat a de l'avenir